

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 5 décembre 2018 portant nomination
à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse**

NOR : [INTS1831969A](#)

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code du sport, notamment ses articles R. 331-35 à R. 331-44;

Vu le décret n° 2015-628 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 6 septembre 2016 modifié portant nomination à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés à la Commission nationale d'examen des circuits de vitesse, en qualité de représentants de la Fédération française du sport automobile :

1° M. Laurent HACHFI, en remplacement de M. Dominique ROGER, titulaire.

2° M. Joël DO VALE, en remplacement de M. Laurent HACHFI, suppléant.

Article 2

Le délégué à la sécurité routière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le délégué à la sécurité routière,
E. BARBE